



**Mairie de Saint-Maur
Mme Valérie POZGAJ
Place Charles de Gaulle
94100 - Saint-Maur-des-Fossés**

Réf. : SV/2009-170
Objet : Arrête Municipal

Fontenay-sous-Bois, le 8 juin 2009

Madame,

Notre société va déménager au 8 parvis de Saint Maur à Saint Maur des Fossés le vendredi 19 et le samedi 20 juin prochains.

Nous aurions besoin d'une autorisation exceptionnelle de stationnement le long de la Poste du Parvis, au niveau du 13 rue des Remises pour le camion de déménagement.

Pour ce faire, vous trouverez ci-joint, un chèque de 93,10 € correspondant à la taxe due pour ce stationnement exceptionnel pour 3 jours.

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les meilleures.

Sophie VINTRAUD
Assistante de Direction

PJ : 1 Chèque LCL